

Ni valets, ni bêtes

– contre-indication à l'utilisation du terme domestique dans la réflexion sur le travail social à domicile –

Comparer les professionnels du social à de « nouveaux domestiques » est un peu risqué. Mon point de vue est celui d'un professionnel du social à la fois homme de terrain et praticien chercheur¹. J'aime exercer mon métier d'éducateur et je crains qu'il ne soit nocif de brocarder nos professions même si l'on en fait partie. La moquerie de soi-même peut être génératrice de progrès à condition qu'elle participe de l'autocritique positive. Par contre le dénigrement du soi professionnel ne fait, en ce qui nous concerne, qu'accentuer le discrédit qui frappe trop souvent nos professions dans le monde social moderne.

Collègues ! ne scions pas la branche où nous sommes assis, fut-elle inconfortable. Mes chers compagnons de corporations, ne rognons pas le barreau d'échelle sociale, auquel nos métiers peinent à accrocher leur légitimité. Je ne suis pas contre la gymnastique lexicale ; l'expérimentation de termes inusités est certainement une activité stimulante pour la recherche en sciences sociales. Mais pas toujours. Je crains que l'exploration sémantique envisagée pour ce dossier, ne stimule à l'excès la verve des virulents qui consacrent leur temps à critiquer nos professions. Ceux-là, auteurs exténués, chercheurs exsangues, journaliste à l'affût, politiques sans scrupules, tous copieux manieurs d'opprobre, n'attendent qu'une occasion nouvelle pour cribler nos métiers de critiques aussi invalidées qu'invalidantes.

Attention, n'en rajoutons pas. Gardons-nous de laisser la mortification s'infiltrer dans nos rangs. Non chers co-acteurs de territoire professionnel, quoiqu'il en paraisse à la réflexion prospective, je crois peu souhaitable d'assimiler nos activités à la domesticité : car nous ne sommes ni des bêtes, ni des valets. Je plaide pour qu'on enraye à temps cette perspective qui frise le masochique. Ce jeu-là n'apportera rien de bon à la crédibilité sociale de nos métiers. Il est dangereux et en rien utile, d'affubler d'une désignation abaissante, nos missions difficiles et très utiles. Au lieu de cela, oeuvrons ensemble à valoriser la noblesse socio-thérapeutique de nos professions.

Non, le travail social n'a pas grand chose à voir avec l'activité domestique. La comparaison est indue ; elle n'est pas digne. On ne fait pas du travail social comme on fait du ménage. L'intervention socio-éducative n'est pas une activité triviale. Elle est hors de portée du badaud qui s'arrête ou du démarcheur qui sonne ; elle n'est pas d'avantage accessible au voisin qui rend visite.

Préservez-nous de laisser entendre que nos compétences professionnelles ne nécessitent pas plus de formation que n'en requiert l'activité ménagère. La gestion de la vie domestique demande de la pratique, une touche d'opiniâtreté, sans doute une pointe d'adresse et je suppose un sens inné de l'hygiène. Différemment la compétence éducative requiert l'excellence clinique. Aider un enfant gravement négligé à réviser en baisse, l'image valeureuse qu'il entretient de ses parents, est sans comparaison avec le passage de la serpillière au salon. Accompagner une famille opposante vers un placement librement consenti de l'enfant qu'elle maltraite, est plus compliqué que ranger les légumes dans le compartiment inférieur du

¹ J'exerce actuellement en milieu ouvert, et anime des sessions de formation. J'ai également publié deux ouvrages, plusieurs articles et achève une thèse en sciences de l'éducation.

réfrigérateur. Certes le ménage, c'est important. Simplement l'enjeu humain n'est le même. Différemment l'aide psychosociale est primordiale pour la collectivité. Son impact est déterminant pour la santé systémique de la collectivité en devenir.

Mon propos n'est pas d'ajouter du mépris à la disgrâce mondaine frappant ceux qui font du ménage leur métier. Je ne veux pas d'avantage porter atteinte aux gens de maison qui gagnent leur pain en se chargeant de la servitude quotidienne dans les demeures des nantis. Ces métiers sont respectables car ils permettent une subsistance honorable à ceux qui les exercent. Il n'en demeure pas moins que ces activités effectivement domestiques sont au rang des moins distinguées en ce monde où prédomine la quête du prestige. Et il ne me paraît pas souhaitable d'aligner la représentation de nos professions peu valorisées, au rang des laissés pour compte de la considération collective. Je dénonce comme inutilement mortifiante, la tendance à niveler par le bas, le statut des professionnels du social. Nos compétences sont bien trop précieuses ; elles sont impliquantes et longues à acquérir. Il n'y a pas lieu de vendre ainsi nos mérites au rabais.

Je pense qu'il est nécessaire de dire que la notion de « domestique », dessert le regard porté sur l'action sociale à domicile. Qu'on jette un œil au Robert . S'il est vrai que *domestique* réfère en premier lieu à ce « qui concerne la vie à la maison, en famille » ; le terme n'en demeure pas moins inextricablement connoté à la domestication animale et à la domesticité de maison. Ces connotations produisent inévitablement un effet péjoratif, qui vient s'ajouter au discrédit et à la disqualification frappant couramment les travailleurs sociaux.

La recherche justifie d'explorer des dimensions inusitées : domus la maison, le domicile, l'entrée dans l'intime familial, l'intrusion du social dans le privé. Mais toute chose n'est pas nécessairement bonne à dire. Mieux vaut s'abstenir d'explorer systématiquement toutes les directions d'un problème, sous peine de tomber dans le désœuvrement intellectuel ou de céder aux démanagements flagellants. Il faut aussi savoir se méfier des effets pervers de la double quête de la légitimité et du savoir. L'intention de recherche n'est jamais à l'abri des rationalisations frelatées, ni des justifications suspectes, ni des idées farfelues. La visée conceptuelle proposée par ce dossier est sans doute élevée. Mais l'intérêt de l'arpège lexicale contrebalance peu la pesanteur des connotations lestant le « domestique ». J'entends l'argument tiré de l'intérêt du thème provocateur pour faire bouger les choses. Je ne suis pas moi même contre le coup de pied dans la fourmilière. Encore faut-il s'assurer qu'on ne laisse pas ce pied dans la dite fourmilière. Le domestique qu'on le veuille ou non, c'est aujourd'hui essentiellement, primo : le serviteur, secundo : l'animal. Or éducateurs, assistantes sociales, puéricultrices ne sont les larbins de personne, et pas davantage des bœufs attelés au joug de la misère sociale. Ni valet, ni bêtes.

Lire Bourdieu est éclairant dans ce domaine. Je pense plus particulièrement à « La distinction » (1979). Ce livre fait accéder à la compréhension des mécanismes psychosociaux qui actionnent l'appareil social. Bourdieu a dévoilé le positionnement complexe des catégories professionnelles postées aux points névralgiques de l'organisation sociale. M'engouffrant dans la brèche, j'épingle à mon tour le nouage qui assigne aux travailleurs sociaux la fonction de "maintenance" du statu quo social. Ce rôle stratégique garantit aux détenteurs des moyens du capital et de la production, l'assurance de garder les rênes du pouvoir. Ce rouage puissant est indispensable à la pérennité du système. D'un point de vue macro-social, le pouvoir

n'a pas intérêt à ce que les travailleurs sociaux se mettent à témoigner et à réfléchir de manière approfondie à ce qu'ils font ; il est plus avantageux que la plèbe technicienne s'auto-définisse comme ressortissante au domestique. L'injonction issue de la domination de classe est vite décodée : *soyez larbins du pouvoir ou ne soyez pas*.

On voit bien l'utilité de ce principe au niveau du macro-système sociétal. Les travailleurs sociaux sont au contact des catégories les plus défavorisées. Si les travailleurs sociaux se mettent à penser, à conceptualiser, à écrire - autrement dit s'ils cessent de s'identifier à des valets acéphales - ils risquent de transmettre les germes d'un mouvement de libération existentiel, intellectuel, social et psychosocial, aux populations avec lesquelles ils travaillent.

Or pour les motifs fonctionnels ci-dessus décrits, le rôle des travailleurs sociaux ne consiste pas du tout à repêcher les largués du standing. Le système de domination sociale n'a pas pour principe d'alléger les misères psycho-financières de ceux qui n'ont finalement qu'à croupir dans la relégation qui les piège ! Dans ce contexte, la réflexion du travailleur social sur sa pratique apparaît comme une démarche subversive. Comment éviter semblable débordement, fut-il démocratique, à la charnière stratégique entre dominants et dominés ? Un moyen efficace consiste à brider les représentations collectives labellisant les professionnels du social. Rudimentaire et simple ! L'observation du milieu professionnel me conforte dans cette hypothèse : les, assistantes sociales, les éducateurs, ainsi que tous les autres travailleurs sociaux ont relativement peu de prestige par rapport à un juge, un avocat, un médecin psychiatre ou même un psychologue. Ceux-là ont rang de spécialiste ou d'expert ; alors que le travailleur social est un simple technicien. Le juge des enfants Michel Huyette mentionne notamment le *distinguo* fait par les textes juridiques qui rappellent que le professionnel salarié du service éducatif désigné par le juge des enfants pour diligenter une mesure d'investigation est un « technicien » (1999, pp.46-48). Cette subtile articulation lexicale laisse entrevoir le rapport de domination entre le spécialiste érigé en maître et le technicien qu'on voudrait domestiqué.

Les grilles salariales accentuent encore ces différences de traitement et de reconnaissance sociale. Non moins caractéristique est la forme de contrôle exercée sur les professions du social par les psychologues ; les psychiatres jouent aussi parfois ce rôle. En suivant le fil de mon hypothèse macro-sociale, psychologues et psychiatres seraient chargés du rôle de veiller au maintien du "maintenancier" dans sa fonction maintenancière.

Mon propos n'est pas d'attaquer les « psy ». Et il me faut ici rappeler que leur culture conceptuelle, leurs formations spécifiques, et leur intelligence clinique apportent une aide technique salutaire et recherchée par les travailleurs sociaux. Le rôle des psychologues et psychiatres est primordial pour contrer la sidération et l'emprise générées par les situations de maltraitance à enfant. Il n'en participent pas moins à l'action tutellaire de la domination sociale sur les travailleurs sociaux. Mais comment agir autrement quand les travailleurs sociaux eux-mêmes se mettent à revendiquer le statut de domestique ! Bourdieu avait bien raison de rappeler qu' « il est fréquent que les membres des classes dominées tiennent un discours en contradiction avec lui-même, avec le sens de leur pratique et avec leur condition objective » (1979, p.538).

Ce double assujettissement – celui qui est imposé par les fractions de classe immédiatement supérieures (psychologues, psychiatres), et l'autre produit par les travailleurs sociaux eux-mêmes - cantonne les techniciens du social au statut de

"non pensant", de sujets supposés de ne pas savoir, laissant finalement à d'autres le soin de s'exprimer sur leur profession.

Alors s'il nous faut bien admettre que le corps social nous impose la position de maintenancier, point n'est besoin de solliciter en plus celle de larbin. Il serait préférable de s'atteler sans tarder à la conquête d'un positionnement autrement valorisé.

Il est important de requalifier nos professions, non de les brocarder, a fortiori si l'on en est. Les enjeux d'aujourd'hui nous conduisent à devenir enfin les détenteurs d'une scientificité spécifique, originale. Il nous faut pour ce faire, consentir à refuser de laisser surplomber nos savoirs par d'autres, fussent-ils hautement légitimés. Il nous revient en effet de refuser d'être les domestiques de quiconque quant à ce savoir dont il nous appartient d'assumer simultanément production et maîtrise. Ce savoir là est bien plus qu'une sciences sèche – entendons par les obédiences strictement académiques dont le tapage contamine l'étude clinique des phénomènes inter-humains. Le savoir dont je parle a pour nom « praxéologie » ; là est la voie royale pour nos professions. « La praxéologie, est la science de l'action efficace. Elle se situe très exactement au point de convergence entre la théorie et la pratique, entre l'abstraction pure et l'expérience directe. La praxéologie est le domaine privilégié des praticiens qui réfléchissent à leur pratique. » (Alföldi, 2002, p.184). La détention du savoir praxéologique ne peut être contestée au professions du social ; de ce savoir-là nous sommes maîtres, non domestiques. Mon expérience de praticien et de chercheur me fait dire après plus de vingt années d'expérience, que le savoir praxéologique des praticiens qui réfléchissent sur leur pratique, est pertinent pour traiter les problématiques sociales modernes. Ce combat a motivé l'écriture des « Mille et un jours d'un éducateur », livre d'un praticien réfléchissant sur la pratique. J'estime que le discours sur nos professions doit provenir, de façon non exclusive mais en premier lieu, de ceux qui ont accédé à une connaissance existentielle et réfléchie de la réalité clinique. Les gens de terrain, pourvu qu'ils se dotent de savoirs conceptuels qui n'ont rien d'inaccessibles, sont pleinement à même de produire une théorie vivante en action sur les métiers spécifiques du travail social. Voilà pourquoi notamment, il ne me paraît pas judicieux que des professionnels du social concoctent un dossier assimilant leur activité au « domestique ». N'allons pas nous fourvoyer sur cette piste ; il y a fort et mieux à faire.

BIBLIOGRAPHIE

ALFÖLDI F., 2002, *Mille et un jours d'un éducateur*, Paris, Dunod, 190 p.

BOURDIEU P., 1979, *La distinction*, Paris, Minuit, 677 p.

HUYETTE M., 1999, [1997], *Guide de la protection judiciaire de l'enfant*, Paris, Dunod, 586 p.